



JUN  
2009

N°20

# La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste  
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

## TRANSFORMER NOTRE PAYS

Les élections européennes laissent un paysage politique plus fragmenté et instable qu'il y paraît. Si les listes UMP sont arrivées en tête, N. SARKOZY aurait tort d'y voir un soutien à sa politique nationale : il a peu de réserves, et la gauche arrive largement en tête...mais éparpillée ! Sans doute, d'ailleurs, au-delà des rodomontades de ses lieutenants, le Président de la République le pressent-il, lui qui a choisi à Versailles de nous délivrer un discours qui se voulait consensuel mais qui n'aura réussi qu'à être vide, au point que les commentateurs les mieux intentionnés se sont interrogés sur le sens de cette intervention. Réformer, assurément, mais dans quel sens ? Les socialistes doivent à l'évidence reprendre l'offensive, proposer le mouvement et se rassembler. Car notre pays a besoin de se transformer. Je vois pour la gauche trois chantiers déterminants.

Le premier est celui de la proposition d'un nouveau modèle de développement, qui allie croissance, progrès et écologie dans un environnement mondialisé : on peut craindre, à voir certains comportements d'entreprises, que la tentation ne soit forte de ne rien changer, une fois la crise dépassée, qu'il s'agisse des rémunérations des dirigeants ou du respect environnemental. Le deuxième chantier est celui de notre modèle social, qui doit être refondé pour perdurer : les socialistes doivent faire des contre-propositions par exemple pour l'avenir de notre système de retraites ; ils doivent préciser leur projet essentiel de sécurité sociale professionnelle, alors que le Gouvernement ne propose rien de décisif en la matière. Enfin, il nous faut réfléchir à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur et la recherche, essentiels pour la compétitivité mais aussi la cohésion d'un pays développé. Du travail en perspective !

*Marisol Touraine*

1

SOMMAIRE

LA PERLE DU  
MOIS...

- \* PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE
- \* PAGE 1 : AVS : LE STATUT QUO INACCEPTABLE
- \* PAGE 2 : ASSISES DE LA JEUNESSE AU CONSEIL GÉNÉRAL
- \* PAGE 2 : DES NOUVELLES DU CANTON DE MONTBAZON
- \* PAGE 2 : INSERTION : LANCEMENT D'UN GROUPEMENT D'ACTIVITÉS
- \* PAGE 3 : ZOOM SUR...LA PROPOSITION DE LOI SUR LE TRAVAIL DU DIMANCHE
- \* PAGE 3 : CENSURE D'HADOPI : EN TIRER LES LEÇONS QUI S'IMPOSENT
- \* PAGE 3 : CRISE DU LAIT : LA POLITIQUE LIBÉRALE DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE
- \* PAGE 4 : JUIN 2009... RETOUR EN IMAGES

## AVS : LE STATUT QUO INACCEPTABLE

5000 assistants de vie scolaire (AVS) accompagnent les enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Ils sont embauchés par l'Etat avec des contrats à durée déterminée, qui arrivent à leur terme dans les semaines à venir. Face à ces situations d'incertitude et de précarité, qui sont source d'anxiété pour les AVS et leurs proches et qui inquiètent aussi les enfants qu'ils soutiennent, le Gouvernement demeure inflexible et montre une absence totale de considération pour ces métiers. Cela est inacceptable. Le rôle des AVS est primordial pour l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation en milieu ordinaire, et donc pour la lutte contre les discriminations. Il faut donc absolument pérenniser ces postes et renforcer leurs qualifications : bref sortir les AVS de la précarité et ainsi répondre aux besoins des enfants et des adolescents.

C.L

De Bernard Laporte au sujet de Rachida Dati :

« Rachida, du moment qu'on parle d'elle, elle est contente. C'est une personne très fausse ».  
Quelle gentillesse de l'ex-secrétaire d'Etat aux sports à l'égard de son ex-collègue...

C.L

## ASSISES DE LA JEUNESSE AU CONSEIL GÉNÉRAL

*A la suite des réunions organisées par Marisol Touraine en avril et mai derniers, les premières Assises de la jeunesse se sont déroulées au Conseil général le 3 juin. Ont été invités Patrick Savidan, maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne et Cécile Van de Velde, sociologue à l'École des hautes études en sciences sociales. Compte-rendu.*

P. Savidan a centré sa réflexion sur la question de savoir comment les inégalités affectent les jeunes. Depuis 30 ans, la banalisation des emplois précaires et des bas salaires touche particulièrement les jeunes.

- **l'âge moyen d'entrée dans l'emploi** se situe vers **23 ans** ;
- il y a **deux fois plus d'intérimaires chez les jeunes** que dans les autres catégories d'âge ;
- **17 %** vivent en dessous du seuil de pauvreté ;
- **20 %** des étudiants doivent travailler pour subsister ;

C. Van de Velde a comparé la situation des jeunes dans différents états européens : entre les pays du Nord, où l'indépendance est valorisée et prise en charge par l'Etat qui subventionne les étudiants et les pays latins

où tout repose sur la famille, les disparités sont grandes.

La France est à la croisée des chemins : l'indépendance des jeunes est valorisée, mais ce sont les familles qui sont aidées par l'Etat (allocations familiales, fiscalité,...).

Marisol Touraine a conclu en rappelant qu'il était nécessaire en Indre-et-Loire notamment de :

- **travailler sur l'orientation et la formation** ;
- contribuer au financement des jeunes engagés dans une formation (exemple d'AtoutJeunes 37 mis en place en 2009) et favoriser l'insertion des jeunes sans formation ;
- **favoriser l'autonomie concrète** par une mise à disposition des services de santé, de logement, de mobilité (acquisition du permis de conduire).

C.L

## ECHOS DU CANTON DE MONTBAZON...

### INVESTISSEMENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général investit fortement dans la culture et le sport au sein du canton de Montbazou en allouant une subvention de **100.000 €** pour la construction de la bibliothèque-médiathèque communautaire à **Sorigny** et une subvention de **300.000 €** pour la construction d'une piscine couverte communautaire à **Monts**.

C.L

### FÊTES D'ÉCOLES

Marisol Touraine a participé, vendredi 26 et samedi 27 juin, aux fêtes des écoles Jean Guéhenno d'**Artannes-sur-Indre**, de **Villeperdue**, "Les Gués" de **Veigné**, Guillaume-Louis de **Montbazou**, de **Sorigny** et Beaumer-Curie de **Monts**.

C.L

## INSERTION : LANCEMENT D'UN GROUPEMENT D'ACTIVITÉS

En matière d'emploi, la sécurisation du parcours d'insertion est un facteur clé de succès pour le demandeur d'emploi, mais aussi pour les entreprises. C'est ce constat qui a mené Marisol TOURAINE à souhaiter que le département de l'Indre-et-Loire s'engage dans l'expérimentation d'un « groupement d'activités » : après Saint-Nazaire, ce serait le 2<sup>ème</sup> en France.

L'objectif de cette nouvelle structure est double : aider les entreprises dans la gestion des compétences et dans l'anticipation de leurs besoins tout en permettant à des demandeurs d'emploi de longue durée ou à des bénéficiaires du RSA de se former « sereinement », dans le cadre d'un CDI.

L'originalité de ce dispositif est de permettre aux personnes de bénéficier d'un Contrat à Durée Indéterminée dès le début de leur parcours plutôt que d'enchaîner plusieurs statuts précaires (contrats aidés, stagiaires de la formation professionnelle, CDD...). L'idée est que la sécurité du statut d'emploi est un facteur de réussite de la formation. Concrètement, une association embauche en CDI, en lien avec les entreprises, des chômeurs qui se forment ou suivent un parcours d'insertion avant, le cas échéant, d'intégrer une entreprise partenaire.

Plusieurs réunions d'information et de mobilisation avec des employeurs ont déjà eu lieu dans le département. Ce groupement d'activités pourrait voir le jour fin 2009.

J-M.B

## TEMPS FORTS

**Azay-sur-Indre**

*Rencontre avec les élus*

—  
**Bournan**

*Rencontre avec les élus*

—  
**Chambray-lès-Tours**

*Inauguration Chambray en mai*

—  
**Charnizay**

*Visite d'une exploitation laitière*

—  
**Chaumussay**

*Fête des fleurs*

—  
**Chédigny**

*Festival des roses*

—  
**Ligueil**

*Tournoi de football*

—  
**Loches**

*Baptême de l'hôpital*

*Congrès départemental des sapeurs-pompiers*

*Réunion de l'association des maires 37 sur le rapport Balladur*

—  
**Louans**

*Rencontre avec les élus*

—  
**Montbazou**

*Tournoi de football*

*Week-end de l'environnement*

—  
**Monts**

*Tournoi de football*

*Vernissage à Candé*

—  
**Saint-Pierre-des-Corps**

*Inauguration du chemin vert*

—  
**Saint-Senoche**

*Rencontre avec les élus*

—  
**Sorigny**

*Sorigny en fête*

—  
**Tours**

*Réception en l'honneur du départ du Préfet*

—  
**Verneuil-sur-Indre**

*Centenaire de la laiterie*

—  
**Conseil général**

*Assemblée générale du COS 37*

*Assemblée générale de*

*l'Entr' Aide Ouvrière*

*Assises de la jeunesse*

*Réunion sur les groupements d'activités*

*Vote du budget supplémentaire*



## ZOOM SUR... LA PROPOSITION DE LOI SUR LE TRAVAIL DU DIMANCHE

**Ce mois-ci marque le retour de la loi sur le travail du dimanche. Troisième tentative de la majorité de faire passer en force une mesure qui ne fait pas l'unanimité. La majorité, pour tenter d'afficher un consensus, affirme que cette version constitue un véritable recul par rapport aux deux précédentes. Qu'en est-il réellement ?**

Parmi les rares avancées, on note :

- le principe du volontariat, mis à mal dans les versions précédentes ;
- le principe d'une rémunération doublée pour chaque dimanche travaillé, ce qui constitue en réalité un minimum ;
- l'exclusion des grandes surfaces alimentaires.

Mais en réalité, le texte correspond bien à une généralisation du travail dominical. En effet :

- dès lors qu'une commune sera classée comme touristique ou thermale, les employeurs pourront faire travailler leurs salariés « de droit ». Or, en France, première destination touristique mondiale, les communes touristiques au sens légal du terme sont nombreuses (environ 6000) ;

- de plus, toujours dans le cas d'une commune classée comme touristique ou thermale, il n'existe aucune restriction en termes de nombre de dimanches travaillés ou de délimitation géographique. C'est donc bien le travail dominical, puisqu'il y sera « de droit » qui deviendra le principe, et non l'inverse ;
- enfin, la proposition de loi prévoit toujours la possibilité de mettre en place des dérogations dans les grandes agglomérations sur la base de critères tels que « l'usage de consommation exceptionnel » qui ne sont pas suffisamment encadrés.

Il y a fort à parier que ce texte va à nouveau susciter des remous, y compris au sein de la majorité. Le groupe socialiste se battra pour obtenir le rejet du texte. Mais le nouveau règlement, qui limite le temps de parole, risque de faire office de couperet....

Ph. D

3



## CENSURE D'HADOPI : EN TIRER LES LEÇONS QUI S'IMPOSENT

La nouvelle n'est pas passée inaperçue, le Conseil constitutionnel a censuré la loi Hadopi. Il a d'ailleurs fait mieux que cela, renforçant le socle des libertés fondamentales, et tous les spécialistes s'accordent à dire qu'il n'avait pas rendu une décision aussi complète depuis longtemps.

Sur le fond, que nous dit cette décision ? D'abord, elle dénonce la création d'une présomption de culpabilité puisque le titulaire de l'abonnement pouvait être sanctionné s'il n'apportait pas la preuve de son innocence. Ensuite, elle affirme qu'une autorité administrative ne saurait avoir le pouvoir de sanction qui lui était conféré dans la loi. Enfin, elle affirme que

l'accès à Internet est un droit fondamental puisqu'il fait partie intégrante de la liberté d'expression et de consommation. En résumé, le Conseil constitutionnel a donné raison à tous les arguments défendus par les socialistes lors des débats dans l'hémicycle.

Alors, il faut tirer les leçons de cette décision et mettre en place au plus vite des états généraux du financement de la création, au lieu de s'enfermer, comme le Gouvernement, dans la seule logique répressive. Aujourd'hui, le Gouvernement entend présenter de nouveau le texte à l'Assemblée. Une fois de plus, il essaie de passer outre les décisions qui s'imposent pourtant à lui. Nous resterons mobilisés.

Ph. D

## CRISE DU LAIT : LA POLITIQUE LIBÉRALE DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE !

Le prix du lait n'a cessé de baisser, au point que les producteurs ont perdu 30 % de leurs revenus. Le consommateur, lui, n'a pourtant pas vu baisser les prix ! Il est urgent d'apporter des réponses concrètes et durables. Le Gouvernement, par sa politique de dérégulation, est directement responsable de la crise qui touche les agriculteurs. C'est notamment lui qui a fait adopter la suppression des quotas laitiers lors de la Présidence française de l'Union européenne. Si un accord a été obtenu in extremis récemment, aucune mesure de long terme n'a été envisagée. L'accord aboutit à un prix de 280 € par tonne alors que le seuil minimum nécessaire pour rémunérer le travail des éleveurs est estimé à 300 €. Le Parti socialiste demande donc le rétablissement des mécanismes de régulation des prix au sein de l'interprofession laitière, la réouverture de discussions à l'échelle européenne pour la prorogation des quotas au delà de 2015 et la mise en place d'un véritable observatoire des marges dans la grande distribution. Nous continuerons à défendre ardemment le principe de régulation des marchés agricoles.

C.L./J-M.B

## TEMPS FORTS

\* **Poursuite des travaux de la commission sur la politique de la jeunesse de M. Hirsch.**

\* **Colloque CFTC sur les retraites.**

\* **Commission mixte paritaire sur le projet de loi hôpital.**

\* **Poursuite des travaux sur la santé en collaboration avec la Fondation Jean Jaurès.**

\* **Réunion sur la santé à Bourges.**

\* **Réunion du Parlement en Congrès à Versailles.**

\* **Question orale sur l'A10 bis.**

\* **Rencontre avec le syndicat national des médecins de PMI.**

\* **Débat de la proposition de loi pour garantir de justes rémunérations.**

\* **Conseil national du Parti socialiste.**



## RETOUR EN IMAGES

JUIN 2009...



05/06

**Rencontre avec les élus de Bournan**



06/06

**Centenaire de la laiterie à Verneuil-sur-indre**



07/06

**Festival des Roses de Chédigny**



13/06

**Sorigny en fête**



20/06

**Tournoi de tennis de l'AS Monts Tennis**



26/06

**Rencontre avec les élus de Sepmes**

4

## LES RENDEZ-VOUS

JUILLET 2009...

Réunion sur la santé à Villeloin-Coulangé / Festival Terre du son à Monts / Examen de la proposition de loi sur le travail du dimanche / Examen du projet de loi sur la formation professionnelle / Audition de Philippe Séguin sur la certification des comptes de la sécurité sociale 2008 ...



27/06

**Festival des horizons à Saint-Avertin**



27/06

**Fête de l'école Guillaume Louis à Montbazon**



L'ÉQUIPE



**Jean-Marie Beffara**  
Député suppléant  
Conseiller régional



**Philippine Donnelly**  
Assistante parlementaire  
à l'Assemblée nationale



**Ludivine Antigny**  
Assistante parlementaire  
à Montbazon



**Christophe Lugnot**  
Assistent parlementaire  
à Montbazon

### Permanences parlementaires :

#### Montbazon :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :  
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Mercredi :

14h00 – 18h00

#### Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi  
de 9 h 00 à 12 h 00

#### Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;  
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de  
14h00 à 18h00 ;  
le samedi de 9h00 à 12h00